

Nouveau plan d'action pour une mise en oeuvre efficace de REPowerEU

31 mars 2022

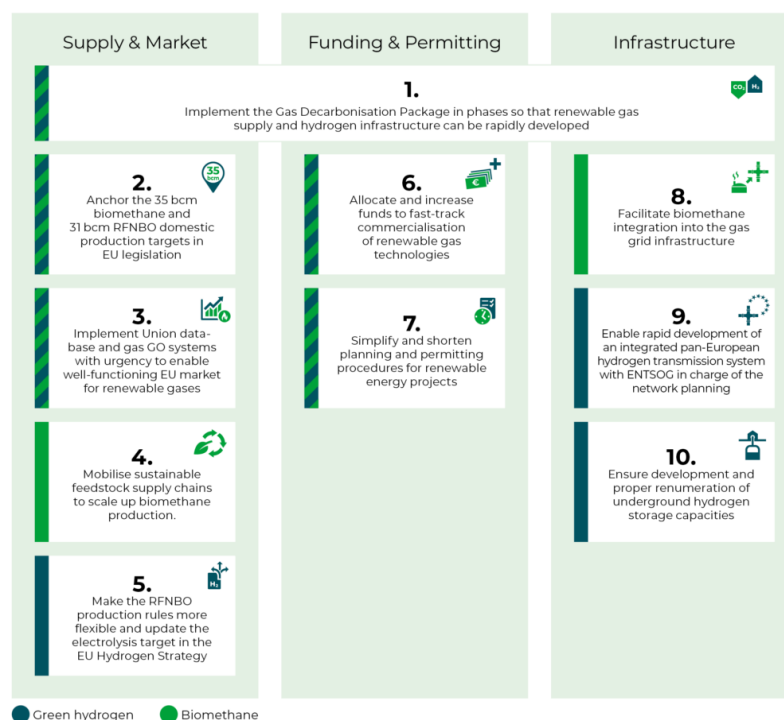
Le consortium Gas for Climate publie aujourd'hui un plan d'action visant à mettre en œuvre rapidement les objectifs définis dans la communication REPowerEU de la Commission européenne. **Le document présente des actions immédiates** permettant d'accélérer la mise à l'échelle et l'intégration des gaz renouvelables en Europe. Si ces actions sont mises en place dans leur intégralité, elles pourraient avoir un impact positif sur la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Europe, accélérer la réalisation des objectifs climatiques et atténuer pour partie la pression sur les prix de l'énergie pour les ménages et les entreprises.

La communication REPowerEU, qui amplifie le paquet législatif Fit for 55 annoncé précédemment par la Commission européenne, définit une orientation claire pour parvenir le plus rapidement possible à un approvisionnement énergétique durable, abordable et sûr en Europe.

Elle propose également une augmentation substantielle du biométhane (de 3 bcm¹ en 2020 à 35 bcm en 2030) et de l'hydrogène vert (de l'objectif initial de 17,7 fixé par le paquet "Fit for 55" à 31 bcm domestiques et 31 bcm d'importations). Elle souligne également **l'urgence de faciliter les infrastructures transfrontalières ainsi que les capacités de stockage des gaz renouvelables**.

Il est donc absolument essentiel que le plan REPowerEU puisse être rapidement mis en œuvre dans son intégralité. Nous proposons ici un ensemble de mesures concrètes devant être prises de toute urgence.

Action Plan for implementing REPowerEU



¹ Billion cubic metres, soit milliards de mètres cube.

1. Mettre en œuvre le paquet “Hydrogène et gaz décarbonés” par étapes, afin que l’approvisionnement en gaz renouvelables et les infrastructures hydrogène soient traités en priorité pour pouvoir être rapidement développés.
2. Ancrer les objectifs de production domestique de 35 bcm de biométhane et de 31 bcm de RFNBO² dans la législation européenne.
3. Mettre en œuvre de toute urgence la base de données de l'Union et les systèmes de garantie d'origine (GO) du gaz afin de permettre le bon fonctionnement du marché européen des gaz renouvelables.
4. Mobiliser les chaînes d'approvisionnement durable en matières premières pour mettre à l'échelle la production de biométhane.
5. Assouplir les règles de production de l'hydrogène renouvelable (et de ses carburants dérivés) et actualiser l'objectif d'électrolyse dans la stratégie européenne sur l'hydrogène.
6. Affecter et augmenter les financements pour accélérer la commercialisation des technologies de gaz renouvelables.
7. Simplifier et raccourcir les procédures de planification et d'autorisation pour les projets d'énergie renouvelable.
8. Faciliter l'intégration du biométhane dans les réseaux d'infrastructures gazières.
9. Permettre le développement rapide d'un système paneuropéen intégré de transport de l'hydrogène, dans lequel l'ENTSOG serait chargé de la planification du réseau.
10. Assurer le développement et la rémunération adéquate des capacités de stockage souterrain de l'hydrogène.

Retrouvez [ici](#) le document complet du plan d'action.

Contact

Guidehouse

Jaap Peterse

jpeterse@guidehouse.com

² Renewable fuel of non biological origin, soit carburant renouvelable d'origine non-biologique.